



## **PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL DE VUFFLENS-LE-CHATEAU**

---

**N° 02/06/16**

**Objet : Rapport de la Municipalité au Conseil général  
sur la gestion de l'année 2015**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pour l'année 2015.

### **1 ADMINISTRATION GENERALE**

#### **10 Autorités**

##### **Conseil général**

Le Conseil général a siégé à 3 reprises en 2015, soit les lundis 30 mars, 15 juin et 30 novembre 2015 à 20h15. La séance initialement fixée le 26 octobre 2016 a été annulée faute d'objet à porter à l'ordre du jour.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Conseil général comptait 63 conseillers, dont 35 hommes et 28 femmes.

##### **Bureau du Conseil**

Président	M. Philippe Stalder
Vice-Présidente	Mme Katia Barberis
Secrétaire	M. Aurèle Etchegaray
Scrutateurs, scrutateurs suppléants	Mme Sylvie Grin van Hamel et M. Xavier Piguet jusqu'au 30 juin 2015 et, dès le 1 <sup>er</sup> juillet 2015, Mmes Sylvie Nussbaum et Natalie Gygax et MM. Tristan Perey et Xavier Piguet

##### **Commissions permanentes**

Commission des finances et de gestion et suppléants	M. Claude-Alain Hennard, jusqu'au 30 juin 2015 MM. Raymond Bressoud, Michel Perey, David Moginier, Michel Guignard, Mme Béatrice Glinz, MM. Bernard Morand (dès le 30 mars 2015) et Dominique Quévit (dès le 1 <sup>er</sup> juillet 2015)
Commission de recours en matière d'impôt	MM. Bernard Morand, Jean-Jacques Blaser et Mme Béatrice Glinz

### Délégués des associations intercommunales

ASIME (Association Scolaire  
Intercommunale Morges et Environs)

Mme Françoise Perret-Jeanneret  
Suppléante : Mme Jacqueline Thirion Zbinden

AVM (Alimentation en eau potable  
du Vallon de la Morges)

MM. Jean-Marie Zumstein,  
Jean-Jacques Blaser et André Bonnefoy (dès le 30  
mars 2015)

ERM (Epuración des eaux usées  
de la Région Morgienne)

M. Edmond Piguet  
Suppléant : M. Pierre Mastrangelo

### Municipalité

#### Composition de la Municipalité

<b>Mme Anne-Chr. Ganshof</b> , Syndique Remplaçant : M. Pierre-Alain Aigroz	Administration générale - Finances Assurances
<b>M. Pierre-Alain Aigroz</b> , Municipal Vice-Syndic Remplaçante : Mme Maria-Pia Dubey	Bâtiments et terrains communaux Cimetière Espaces publics
<b>Mme Maria-Pia Dubey</b> , Municipale Remplaçante : Mme Anne-Chr. Ganshof	Urbanisme - Police des constructions Ecoles
<b>M. Philippe Henriod</b> , Municipal Remplaçant : M. Pierre Siegwart	Routes – BAM Réseau EC-EU – Eau potable (AVM) Gestion des déchets
<b>M. Pierre Siegwart</b> , Municipal Remplaçant : M. Philippe Henriod	Police – PCi – SIS Affaires sociales - Concept énergétique Services industriels (télé-réseau, gaz, électricité) Relations avec les églises

Les membres de la Municipalité siègent en principe chaque semaine, le lundi à 17h00, sous la présidence de Mme Anne-Chr. Ganshof, Syndique.

Durant l'année 2015, la Municipalité s'est réunie à 41 reprises.

Les membres de la Municipalité participent également individuellement ou en groupe à un nombre important d'assemblées, séances de travail et représentations pour traiter des problèmes liés à leur dicastère ou pour représenter la Commune.

#### Préavis de la Municipalité

La Municipalité a soumis les préavis suivants au Conseil général :

N°	Titre	Adopté le
01/06/15	Comptes 2014	15.06.2015
02/06/15	Rapport de la Municipalité au Conseil général sur la gestion de l'année 2014	15.06.2015
03/06/15	Maintien d'un Conseil général ou passage à un Conseil communal	15.06.2015
04/06/15	Demande d'un crédit de CHF 39'000.- pour l'aménagement d'une cantine scolaire par transformation d'une salle de classe au rez-de-chaussée du collège. Par un amendement déposé par la Municipalité, cette demande de crédit a été portée à un montant de CHF 44'000.-	15.06.2015
05/06/15	Demande d'un crédit de CHF 22'000.- (augmentation du budget) pour l'introduction de la gestion électronique documentaire (GED) au sein de notre administration communale	15.06.2015
06/11/15	Budget 2016	30.11.2015
07/11/15	Modification des statuts de l'Association Régionale pour l'Action Sociale Morges, Aubonne, Cossonay (ARASMAC)	30.11.2015

## 11 Administration

### Rôle électoral – Registre civique

Le 8 mars 2015, 1<sup>er</sup> scrutin de l'année, on pouvait recenser 501 électeurs suisses dont 265 femmes et 236 hommes et 55 électeurs étrangers dont 22 femmes et 33 hommes.

### Bourgeoisie – Naturalisations

En 2015, 6 personnes ont obtenu la nationalité suisse et la bourgeoisie de Vufflens-le-Château par une procédure de naturalisation traitée par la Municipalité.

### Gestion des archives

Le suivi annuel est reporté en 2016 suite à l'introduction de la GED en 2015.

Les documents en pré-archivage sont toujours stockés dans la Maison de Commune et les archives anciennes dans l'abri de protection civile.

### Manifestations organisées par la Commune

16 février 2015	Réception des nouveaux habitants, des jeunes de 18, 19 et 20 ans et des nouveaux bourgeois
28 mars 2015	Opération « Coup de balai »
28 mai 2015	Sortie annuelle des retraités à Martigny et Saint-Maurice
1 <sup>er</sup> août 2015	Fête nationale (en collaboration avec les Communes de Chigny et Denens)
13 septembre 2015	Journée de Commune
1 <sup>er</sup> décembre 2015	Chantée de Noël pour les Aînés (en collaboration avec le corps enseignant)
16 décembre 2015	Apéritif de Noël avec vente des sapins de Noël et petits comptes

## 13 Personnel

L'administration compte 4 collaborateurs :

Mme Marlyse Treyvaud	Secrétaire municipale, depuis le 1 <sup>er</sup> juin 1988
Mme Denise Piguet	Boursière communale, depuis le 1 <sup>er</sup> décembre 2008
M. David Christin	Employé communal de la voirie, depuis le 1 <sup>er</sup> juin 2011
M. Philippe Vuffray	Employé communal des bâtiments, depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 2013

## 14 Service des intérêts généraux

### Associations régionales

ARCAM (Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges)

Comité :

M. Vincent Jaques, Syndic de Morges	Morges
M. Philippe Guillemain, Syndic de Lonay	Secteur 1
M. Daniel Mosini, Syndic de St-Prex	Secteur 2
M. Luc-Etienne Rossier, Syndic d'Aubonne	Secteur 3
M. Georges Rime, Syndic de Cossonay	Président du comité, Secteur 4
Mme Claire Richard, Syndique de Chigny	Secteur 5
M. Stéphane Teuscher, Berolle	Privé
Mme Andréa Arn, Préfète	Préfecture

Notre Commune fait partie du Secteur 5.

La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof aux assemblées de l'ARCAM (2 séances) et aux rencontres du Secteur 5 (2 séances).

Mme Anne-Chr. Ganshof a également participé à un atelier sur le remplacement des Halles CFF et une séance sur la mobilité douce. Mme Maria-Pia Dubey a participé à une séance ayant comme thème : la surveillance des chantiers – Quelles sont les responsabilités des communes ? Cette séance a été proposée aux communes dans le cadre de leur programme de formation.

Le Plan directeur de la Région Morgienne (PdRM), dossier majeur de l'ARCAM, est toujours en cours d'élaboration. 2015 a vu la validation de la Phase II, le volet stratégique.

Le technopôle de la Maison de la rivière à Tolochenaz, inauguré en novembre 2015, est un des nombreux projets dans notre district à avoir bénéficié d'une aide financière du Canton grâce à l'appui de l'ARCAM.

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 6'847.50.

### UCV (Union des Communes Vaudoises)

#### Comité

Mme Claudine Wyssa, Syndique, Bussigny-près-Lausanne	Présidente
M. Daniel Brélaz, Syndic, Lausanne	Vice-président
Mme Annie Oguey, Syndic, Ormont-Dessous	Vice-présidente
M. Julien Cuérel, Syndic, Baulmes	
M. Dominique Dafflon, Syndic, Saint-Barthélémy	
M. Vincent Jaques, Syndic, Morges	
M. Didier Lohri, Syndic, Bassins	
Mme Christelle Luisier-Brodard, Syndique, Payerne	
M. Gustave Muheim, Syndic, Belmont-sur-Lausanne	
M. Edgar Schiesser, Syndic, Romanel-sur-Lausanne	
M. Laurent Wehrli, Syndic, Montreux	

La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof aux assemblées de l'UCV.

L'UCV est composée de :

- 286 Communes sur les 318 que compte le Canton, soit 90%
- Un Comité de 11 membres
- Un Conseil de 50 membres (5 par district)
- Un Groupe des Villes : Communes de plus de 7'000 habitants et chefs-lieux des districts (23 à ce jour)
- Un Groupe des Bourgs et Villages rassemblant les Communes de moins de 7'000 habitants (14 délégués représentant 266 Communes à ce jour). Les délégués pour notre district sont Mme Marlyse Holzer, Syndique de Lully, et M. Michel Dubois, Syndic de St-Oyens.

Les sujets d'actualité phare qui ont occupé les différents organes de cette association en 2015 sont le parascolaire, la 3ème réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III), la péréquation, l'aménagement du territoire, les constructions et équipements scolaires, les dérogations aux aires scolaires et les associations de Communes.

L'UCV met l'accent sur une offre élargie de prestations destinées à l'ensemble des Communes vaudoises telles que des soirées d'information sur des thèmes variés et un appui juridique particulièrement apprécié.

En 2015, Mme Anne-Chr. Ganshof a participé à une séance sur le thème du fonctionnement des associations intercommunales. Mme Maria-Pia Dubey a quant à elle participé à une soirée d'information sur les incidences sur la LAT 1 révisée et la mise en consultation de la LAT 2. Elle a également participé à une séance sur le parascolaire organisée conjointement avec l'AdCV.

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 1'752.05.

### AdCV (Association de Communes Vaudoises)

#### Comité

Mme Joséphine Byrne-Garelli, Municipale, Rolle	Présidente
M. Yves Raboud, Municipal, Corseaux	Trésorier
M. Jean-Christophe de Mestral, Municipal, Aubonne	Membre
M. Pierre Stampfli, Syndic, Chavannes-de-Bogis	Membre

M. Jean-Charles Cerottini, St-Sulpice  
M. Jean-Yves Thévoz, Syndic, Daillens  
M. Luc Henriod, Chavannes-des-Bois  
M. Michel Darbre

Délégué  
Conseiller  
Conseiller  
Secrétaire général

La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof aux assemblées de l'AdCV.

L'AdCV, qui compte 70 Communes membres, est l'une des deux organisations faitières, avec l'UCV, qui défend les intérêts des Communes. Son objectif est de contribuer à sauvegarder l'autonomie communale et à développer les compétences des Communes membres.

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 2062.50.

### **Promotion de la Commune**

#### **Vufflinfos**

Le Vufflinfos paraît dorénavant à fin janvier et à fin août. Ses rubriques ont été restructurées. Son impression couleur sur papier glacé est confiée à une imprimerie de Morges.

#### **Site internet**

Le site internet est régulièrement mis à jour et constitue un moyen privilégié de communiquer.

Par le biais du guichet en ligne, le site offre la possibilité d'effectuer certaines démarches administratives :

- Demande d'une attestation de résidence
- Annonce de changement d'adresse à l'intérieur de la Commune
- Annonce d'arrivée en provenance d'une autre Commune
- Annonce de départ à destination d'une autre Commune
- Commande de vin de Commune
- Commande de bois de feu
- Inscription à la Journée de Commune

#### **Page Facebook**

La Commune a dorénavant sa page Facebook officielle sur laquelle sont publiées les annonces de manifestations, des photos de ces dernières, des informations diverses et le jeu hebdomadaire de la photo de la semaine.

## **15 Affaires culturelles et loisirs**

### **Sociétés locales**

Notre Commune compte 5 sociétés locales : Le chœur d'hommes « La Concorde », la Société de Jeunesse Vufflens-Chigny, la Gym-dames, l'Association du Marché villageois et l'Association des Parents d'Elèves de Vufflens-le-Château et Environs (APEVE).

La Municipalité a continué de les soutenir activement en 2015 notamment par des subventions et la mise à disposition gratuite des locaux communaux.

### **Centre Aquatique Région Morges SA**

#### **Conseil d'administration**

M. Vincent Jaques, Syndic, Morges, Président  
M. Eric Züger, Municipal, Morges  
M. Luc Maurer, Syndic, Clarmont  
Mme Anne-Ch. Ganshof, Syndique, Vufflens  
Mme Monica Favre, avocate, experte fiscale fédérale  
M. Michel Bourquin, responsable PPP à l'EPFL  
M. Ivo Wuthier, avocat

Le représentant de la Municipalité aux assemblées générales est M. Pierre Siegwart.

La société regroupant 34 Communes du district a pour but le développement, le financement, la planification, la réalisation et l'exploitation d'un centre aquatique régional sur le site du Parc des Sports à Morges dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP).

Une procédure sélective à trois tours (pré-qualification, concours 1<sup>ère</sup> phase, concours 2<sup>ème</sup> phase) a été choisie pour recruter le partenaire privé. La procédure débutera en 2016 suite à la validation par le canton du PPA élaboré pour le site du Parc des Sports.

### Autres sociétés/associations

Un règlement communal donne la possibilité d'obtenir des subventions pour les études musicales. Nous n'avons reçu aucune demande en 2015.

La Municipalité soutient le Passeport-vacances en lui accordant CHF 75.- par enfant de Vufflens-le-Château ayant acheté un passeport, soit 7 pour 2015.

## **16           Tourisme**

### Association Morges Région Tourisme

Le tourisme du district de Morges est géré par l'association « Morges Région Tourisme » créée en mai 2014 par 54 des 62 Communes du district.

#### Comité

Yves-Etienne Kahn, Président a.i.

Vincent Jaques, Syndic de Morges

Jean-Luc Bovey, huilerie de Sévery

Félix Pernet, Président des Vins de Morges

Philippe Thuner, Président d'Hôtellerie Suisse Romande

Stéphane Porzi, Municipal du tourisme à Saint-Prex

Sylvain Gaildraud, délégué tourisme de l'ARCAM

François-Philippe Devenoge, Président de Venoge/Milieu du monde

La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof aux assemblées générales.

Les principales activités de l'association ont été consacrées aux réflexions liées aux projets de Maisons du Tourisme ainsi qu'à la promotion des nombreuses manifestations organisées au sein du district de Morges. En fin d'année 2015, l'association s'est dotée d'une stratégie touristique régionale 2015-2020 disponible sous <http://arcam-vd/tourisme/strategie-touristique-regionale/>.

Notons encore que, suite au départ de son directeur après 13 années d'activités, l'association « Morges Région Tourisme » a procédé au recrutement d'une nouvelle directrice qui prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> février 2016.

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, s'est montée à CHF 2'475.-.

### Autres

Notre Commune est également membre de Vaud Rando.

Comme chaque année, elle a parrainé la Fête de la Tulipe en finançant un massif de 500 bulbes pour un montant de CHF 150.-.

Le Château de Vufflens est illuminé tous les soirs de l'année.

## **17           Sports**

La Municipalité soutient les clubs sportifs de la région par un subventionnement de CHF 50.- par enfant du village membre.

## **18           Transports publics**

Les travaux concernant la création d'un passage sous voie au lieu-dit Oulevay ont été effectués en 2015 selon le préavis N° 02/06/14. L'inauguration a eu lieu le 6 octobre 2015.

## **19 Service informatique**

2015 a été synonyme de révolution informatique à Vufflens-le-Château. Un système de terminal serveur a été installé, permettant une sauvegarde des données sécurisée, automatique et continue ainsi qu'un accès à distance pour le personnel administratif et les membres de la Municipalité.

Les postes de l'administration ainsi que l'ordinateur portable pour le bureau électoral ont été renouvelés. Chaque membre de la Municipalité a reçu une tablette avec clavier pour utilisation à l'extérieur.

Nous avons acquis un logiciel de gestion électronique des documents et un scan ultra rapide (préavis 05/06/15). Tous les documents entrants et sortants sont désormais scannés, référencés et classés électroniquement. Tous les documents sont ainsi facilement disponibles pour le personnel administratif dans son travail quotidien comme pour les membres de la Municipalité lors de séances et rendez-vous à l'extérieur.

Comme la gestion électronique des documents est nouvelle tant pour le personnel que pour les membres de la Municipalité, nous continuons pendant une période transitoire (plus ou moins longue) de garder et classer la version papier.

Un grand écran a été installé dans la salle de Municipalité. Tous les documents traités lors des séances de Municipalité y sont désormais projetés.

Sur un budget total de CHF 57'800.-, nous n'avons qu'un dépassement de CHF 1'978.55.

## **2 FINANCES**

**Dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de CHF 15'000.- par rubrique budgétaire :** pas utilisées.

**Autorisation de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas :** pas utilisée.

**Autorisation d'acquisition de participations dans les sociétés commerciales jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas :** pas utilisée.

**Autorisation de plaider :** pas utilisée.

## **3 DOMAINES ET BATIMENTS**

### **31 Terrain**

La surface agricole de la Commune est de 14,93 hectares. Les terrains sont loués de manière équitable aux entreprises agricoles de notre village. Avant la plantation de pommiers par l'arboriculteur locataire de la parcelle communale N° 128, un nouveau drainage a été effectué, le drainage existant étant peu efficace et rempli partiellement de limon.

### **32 Forêts**

Nos forêts se situent dans les ravins de la Morges. Elles sont régulièrement entretenues. Elles nous permettent de mettre en vente du bois de feu. En 2015, 38 stères de bois sciés ont été vendus aux habitants.

La gestion et l'exploitation sont gérées par le triage forestier de Mollens qui prend en charge également 11 autres Communes dont Morges.

Le budget est établi par notre garde-forestier lequel tient compte des travaux susceptibles de recevoir des subventions du Canton au mieux des intérêts du Cercle forestier.

### **33 Vignes**

La vigne de Commune de 4'215 m<sup>2</sup>, située en Jérusalem, est exploitée en location par la maison Perey Vins. Cette surface viticole est appelée également « vigne des célébrités ».

Une vente du vin est réalisée par souscription et sa distribution est assurée à nos citoyens dans le courant de juin. En 2015, 57 cartons de 6 bouteilles de vin blanc élevé par la Cave de la Côte à Tolochenaz et 50 cartons de 6 bouteilles de vin rouge élevé par Bolle & Cie SA ont été vendus aux habitants.

## **35 Bâtiments communaux**

### **Location des locaux communaux**

La grande salle de la Maison villageoise peut être louée par les habitants à un tarif préférentiel et aux personnes de l'extérieur moyennant certaines conditions.

Le local du Blétru, situé dans l'abri de protection civile, peut être loué par les habitants de la Commune exclusivement. La Vufflantine a déménagé dans le collège pendant les vacances d'été 2015.

Ces deux salles, ainsi que celles du Curbit (local des votations), du Conseil et l'ancienne salle de classe de la Maison villageoise sont régulièrement mises gracieusement à disposition des sociétés locales, de la Paroisse, du SIS, du Vufflens Jazz Band, de l'Atelier de Théâtre Biloko, etc. ainsi que des associations intercommunales dont fait partie la Commune.

Le programme d'occupation de ces locaux a été comme d'habitude très chargé en 2015. En plus des réservations pour les sociétés locales, nous avons facturé 7 locations pour la grande salle et 3 pour le local du Blétru.

### **352 Maison villageoise**

Les rideaux de scène ont été remplacés et une nouvelle sonorisation a été installée dans la grande salle.

### **353 Maison de Commune**

Un ponçage et une nouvelle application de peinture ont été faits sur toutes les faces extérieures des fenêtres du bâtiment, soit sur les parties appartements et locaux communaux.

Le brûleur à gaz de la centrale de chauffage a dû être changé suite à plusieurs pannes.

La batterie de secours de l'ascenseur a été remplacée.

La gestion de la location des 3 appartements reste confiée à une régie spécialisée.

### **354 Eglise**

Un nouveau présentoir pour les papillons et articles de presse de la paroisse a été installé.

### **355 Complexe scolaire**

Comme chaque année, l'entretien des extérieurs du collège a été confié à un paysagiste de la place.

Les buts du terrain de foot ont été remplacés.

Les stores n'ont pas posé de problèmes particuliers d'entretien cette année. On compte une seule facture de CHF 3'045.00 pour le remplacement de moteurs.

Conformément au préavis N° 04/06/15, le nouveau local de la cantine scolaire "La Vufflantine" a été aménagé durant l'été 2015 grâce à la transformation d'une salle d'école du rez-de-chaussée du collège. La cantine est entièrement équipée (machine à laver la vaisselle semi-professionnelle, frigo, cuisinière avec plaques et four, évier double) le tout disposé dans un ensemble avec armoires et plan de travail.

Elle dispose également d'une table de service, de 8 tables ainsi que de 30 chaises de couleurs assorties.

Les lavabos des sanitaires attenants ont été doublés et une étagère de rangement pour les gobelets et brosses à dents a été placée dans l'espace cantine.

Un espace jeux et détente a été aménagé dans un angle du local.

Les élèves, les parents et les enseignantes sont enchantés de ce nouvel espace de vie fonctionnel.



## **4 TRAVAUX**

### **41 Service de l'urbanisme**

La Loi cantonale oblige les Communes à réviser leur PGA (Plan général d'affectation) et le mettre en conformité. En 2015, la Municipalité a poursuivi sa réflexion en vue de la future révision de son PGA.

### **42 Police des constructions**

#### **Police des constructions**

La Municipalité mandate des bureaux spécialisés pour effectuer les contrôles de conformité des projets de constructions, des dossiers thermiques, des diagnostics amiante ainsi que toutes les mesures de prévention exigées par la législation et le contrôle final des constructions.

11 permis de construire/démolir dont 3 pour des projets avec mise à l'enquête publique ont pu être délivrés en 2015.

4 permis d'habiter/utiliser ont été délivrés en 2015, dont 2 pour des dossiers ayant fait l'objet d'une mise à l'enquête publique.

#### **Protection des arbres**

4 autorisations ont été délivrées en 2015 pour l'abattage de divers arbres protégés selon les dispositions du règlement communal.

### **43 Routes**

Le nettoyage des routes au moyen d'une grosse balayeuse a été effectué 1 fois juste avant Pâques. Les trottoirs et les bords de routes ont été nettoyés 6 fois avec une balayeuse plus petite. Ces travaux sont effectués par une entreprise spécialisée.

Une chambre pour récupérer les eaux pluviales a été posée au chemin du Marais afin d'éviter les inondations sur ledit chemin et les champs voisins.

Le tapis définitif a été posé au chemin de la Balle et la réfection de la patte d'oie à l'intersection du chemin de la Glacière avec la route cantonale a été effectuée au printemps conformément au préavis 04/06/14.

Nous avons procédé à une légère réfection du chemin de Montaney.

Nous avons effectué un comptage des véhicules empruntant le chemin du Pont de Vaux et un contrôle de vitesse qui est généralement bien respectée.

Les 2 luminaires du chemin du Carolet ont été remplacés par des LED.

### **44 Parcs, promenades, cimetière**

Les travaux d'entretien de la végétation ont été assurés comme chaque année par un paysagiste de la place.

Les rondins en bois de la place de jeux ont été changés

L'aire de compost à l'entrée du cimetière a été améliorée.

### **45 Ordures ménagères et décharge**

Pour notre périmètre « Ouest », l'année 2015 a été marquée par la réflexion cantonale. Un groupe de travail des 8 présidents avec le Canton a lancé une étude sur le fonctionnement des organismes de gestion des déchets. Il en est ressorti que d'Est en Ouest et du Nord au Sud, les 318 Communes vaudoises n'ont pas le même niveau de services. Mais dans chaque périmètre, les Présidents ont souligné que la mise en œuvre d'une organisation régionale de collaboration entre les Communes sur la gestion des déchets revenait auxdites Communes. Dès lors, il a été clairement établi que les structures des périmètres reflétaient la volonté de leurs Communes-actionnaires. Le Canton a

entériné cette vision, mais va pousser les périmètres non structurés à offrir un minimum de services.

La thématique des plastiques a été traitée par tous les périmètres qui ont commandité une étude d'impact. Il s'agissait de sortir des chiffres évaluant les différentes gestions de cette matière, de la réduction au recyclage en passant par la revalorisation thermique. Cette matière multiforme, multicolore et multi-densité n'a pas encore de filière de recyclage digne de ce nom. Avec une usine d'incinération de dernière génération, comme TRIDEL, la valorisation thermique reste l'exutoire technique le plus éco-efficace. Cependant, la pression politique est importante et les périmètres continuent leurs recherches sur de potentielles filières locales.

Nos citoyens sont toujours respectueux du système mis en place. On ne relève pas de déchets sauvages.

#### Quantités de déchets récoltés sur le territoire de notre Commune

Genre de déchets	2013 / tonnes	2014 / tonnes	2015 / tonnes
Ordures ménagères	86.12	90.18	87.20
Déchets végétaux	235.00	184.70	165.00
Déchets méthanisables	33.28	39.05	49.00

La taxe a été maintenue à CHF 70.- pour l'année 2015.

Au niveau des mesures sociales, les parents de 5 jeunes enfants ont bénéficié de sacs gratuits pour un total de 34 rouleaux de 17 litres.

Le 28 mars 2015, une journée « Coup de balai printanier » a été organisée. Une quarantaine de personnes y ont participé.

Une vente de sacs de compost a été mise sur pied le 11 avril 2015. 74 sacs de 40 l. et 13 sacs de 20 l. ont été commandés.

## **46 Réseaux d'égouts, d'épuration**

### ERM

Nous faisons partie de l'ERM (Association intercommunale pour l'Épuration des eaux usées de la Région Morgienne) qui regroupe 14 Communes.

#### Comité de direction

M. Christian Maeder, Municipal, Ecublens

Président

M. Jean-Pierre Bourdon, Syndic, Yens

Vice-président

M. Jean-Jacques Aubert, Municipal, Morges

M. Pierre-Georges Gay, Municipal, Préverenges

M. Salvatore Guarna, Syndic, Tolochenaz

En 2015, la Municipalité a été représentée au Conseil intercommunal par MM. Philippe Henriod et Pierre-Alain Aigroz.

Hormis sa vocation principale, le traitement des eaux usées, l'ERM est chargée de missions annexes telles que le contrôle des citernes.

### PGEE

Notre PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) qui datait de décembre 2003 a été remis à jour en 2015.

## 5 INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES

### 51 Enseignement primaire

#### Etablissement primaire de Morges-Ouest

En août 2015, l'Etablissement primaire de Morges-Ouest a accueilli 846 élèves répartis dans 42 classes de 1P à 8P. L'augmentation de 40 enfants par rapport à 2014 s'explique par une meilleure répartition entre les deux établissements primaires des élèves domiciliés sur le territoire morgien. L'enseignement est assuré par 86 maîtres.

La Direction, qui se trouve dans le collège de la Burtignière, est assumée par M. Pierre-Alain Corday.

#### Classes du collège de Vufflens

Le 1<sup>er</sup> octobre 2014, date du recensement scolaire, notre collège comptait 73 élèves dont 8 élèves de Tolochenaz et 11 enseignantes répartis dans 6 classes.

Toutes les classes sont parties en course d'école. Le groupe PSPS (Promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire) a organisé des ateliers théâtre pour les élèves de Vufflens. La commission « spectacles » a proposé divers spectacles. Pour Noël, le film « Heidi » a créé un lien entre les deux cycles puisqu'il a été proposé de la 3P à la 6P.

Le 3 juillet ont eu lieu les promotions dans la salle villageoise. La Municipalité a offert des livres aux élèves.

Le 1<sup>er</sup> décembre, une chantée de Noël à l'intention des aînés de Chigny et Vufflens a été organisée dans la salle villageoise par le corps enseignant en collaboration avec les Municipalités. Les aînés ont confectionné des gâteaux pour la collation.

Chaque année, la Municipalité offre la possibilité aux enseignantes de notre collège de partir en camps en alternance avec les camps organisés par l'ASIME. En 2015, une seule enseignante a utilisé cette option.

#### ASIME

L'ASIME, Association scolaire intercommunale de Morges et environs, est composée de 9 Communes : Morges, Aclens, Bremblens, Chigny, Echichens, Lully, Romanel-sur-Morges, Tolochenaz et Vufflens-le-Château. Les 9 Communes réunissaient 23'473 habitants au 31 décembre. Depuis plusieurs années, le nombre d'élèves oscille entre 2'400 et 2'500. Au 31 décembre, Vufflens comptait 821 habitants et 112 élèves fréquentaient l'école publique.

#### Comité de direction

Mme Isabelle Bonvin, Municipale, Romanel-sur-Morges	Présidente, Administration générale
Mme Maria-Pia Dubey, Municipale, Vufflens-le-Château	Vice-Présidente, Transports
Mme Marlise Holzer, Syndique, Lully	Finances
M. Daniel Meienberger, Syndic, Echichens	Bâtiments de la Couronne
M. Denis Pittet, Municipal, Morges	Bâtiments de Morges
Mme Sylvie Podio, Municipale, Morges	Santé
Mme Françoise Wüthrich, Syndique, Aclens	Sports

Le Comité de direction a tenu 15 séances au cours de l'année pour traiter des activités scolaires communales et des prestations parascolaires. Les directions scolaires participent à la première partie de la séance du Comité de direction (sauf pendant les vacances scolaires).

La Municipalité est représentée par Mme Anne-Chr. Ganshof au Conseil intercommunal.

#### Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 3 reprises durant l'année. En plus des points traditionnels tels que le budget, les comptes et le rapport de gestion, il a approuvé la modification de l'échelle des salaires des employés de l'ASIME.

## Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est composé de représentants des autorités (Mme Maria-Pia Dubey, Vice-présidente et Mme Françoise Perret-Jeaneret, membre déléguée du Conseil intercommunal de l'ASIME), de parents, de membres de la société civile et de professionnels de l'école.

Le Conseil d'établissement s'est réuni à trois reprises en 2015.

## **52 Enseignement secondaire**

Au 1<sup>er</sup> octobre 2014, l'Etablissement secondaire de Morges Beausobre comptait 688 élèves répartis dans 35 classes dont 39 élèves de Vufflens-le-Château. L'enseignement est assuré par 81 enseignants.

La Direction est assumée par M. Luc Schlaeppli.

## **58 Temples et cultes**

La Municipalité a participé aux différentes assemblées des paroisses protestante et catholique. De même, elle organise la traditionnelle collation de vin chaud et thé au sortir du culte de Noël des enfants.

## **6 SECURITE PUBLIQUE**

### **60 Police**

Le maintien de la sécurité et de l'ordre public est assuré par la Police cantonale. Durant cette année a été constatée une très grande baisse des infractions au patrimoine (moins 54% par rapport à l'année 2014).

Notre participation aux coûts de la Police cantonale se monte à CHF 139'354.- (acomptes 2015 + décompte final 2014).

### **61 Police communale**

La Municipalité mandate une entreprise de sécurité privée pour la surveillance des bâtiments communaux avec des rondes effectuées de nuit. En 2015 a également été loué un radar pour la prévention routière.

Ces deux prestations ont coûté CHF 3'644.-.

### **62 Office de la population**

#### Evolution de la population

Selon le relevé officiel, notre Commune comptait 825 habitants dont 659 suisses et 166 étrangers au 31 décembre 2014.

Il faut savoir que les personnes dont la demande initiale de permis est en cours de traitement de même que celles au bénéfice d'un permis L ne sont pas prises en compte dans cette statistique annuelle.

Nombre de mutations enregistrées durant l'année 2015 :

- 73 arrivées
- 75 départs
- 6 changements d'adresse à l'intérieur de la Commune
- 10 mutations d'état civil (2 mariages, 3 séparations, 4 divorces et 1 décès)
- 1 naissance

A la suite de ces mutations, le nombre d'habitants au 31 décembre 2015 s'élevait à 821 dont 667 suisses et 154 étrangers.

## Cartes d'identité et passeports

20 demandes de carte d'identité ont été traitées en 2015.

Il est rappelé à cet effet que les demandes groupées passeport + carte d'identité sont traitées par le Centre de biométrie à Lausanne.

## **65 Service Incendie et secours**

### SIS Morget y compris DAP Vufflens-Chigny

#### Comité de direction

M. Roger Burri, Municipal, St-Prex	Président, administration générale et relations extérieures
M. Jean-Marc Landolt, Municipal, Echandens	Bâtiments, mobilier
M. Daniel Buache, Municipal, Morges	Personnel, Finances
M. Charles-Henri de Luze, Municipal, Chigny	Règlements, assurances, procédures
M. Laurent Schmid, Municipal, Villars-s/Yens	Formation, relations internes
M. Yves Schopfer Municipal, Vaux-s/Morges	Matériel, véhicules
M. Dani D'Ascoli, Municipal, Aclens	Organisation territoriale
Major Eric Henry, Commandant du SIS	Membre consultatif

En 2015, la Municipalité était représentée par M. Pierre Siegwart au Conseil intercommunal.

L'organe d'intervention Vufflens-Chigny est composé de 23 sapeurs hommes et femmes et est organisé comme suit :

2 officiers	Chef OI	Plt Nicolas Desarzens Lt Frédéric de Luze
4 sous-officiers		Sgt Olivier Vuffray Cpl Stéphane Bauchièr Cpl Jean-Charles Bensadoun Cpl Cédric Blaser

17 sapeurs, dont 3 femmes.

Ce détachement d'appui est intervenu directement sur Vufflens-Chigny dans 2 inondations et une alarme automatique. Il travaille également au bon déroulement du marché artisanal et a été sollicité pour le garde-feu du 1<sup>er</sup> août.

Il fait partie du SIS Morget, composé de 29 Communes de la région morgienne et 350 sapeurs-pompier volontaires sous le commandement du Major Eric Henry.

En 2015, le SIS Morget est intervenu à 328 reprises (376 en 2014). Les alarmes sont réparties de la façon suivante : 30 % feux, 18 % inondations, 13 % sauvetages, 3 % secours routiers, 23 % alarmes automatiques, 11 % pollutions et 12 % divers.

Notre participation financière à cette association s'est montée à CHF 25'351.- soit avec un coût moyen par habitant en réduction de CHF 1.91 à CHF 31.80 par habitant.

Le SIS Morget nous verse un loyer de CHF 8'800.- pour le local pompier situé vers l'abri de la protection civile.

## **66 Protection civile**

### Protection civile District Morges

Notre Commune est intégrée à l'organisation du District de Morges. Elle regroupe les 62 Communes du district, soit un bassin de plus de 78'000 habitants au 1er janvier 2015.

## Comité de direction

M. Philippe Guillemin, Syndic, Lonay  
M. Daniel Buache, Municipal, Morges  
M. Gilles Jotterand, Municipal, Apples  
Mme Marilyn Sieber, Municipale, Orny  
M. Roger Burri, Municipal, Saint-Prex  
M. Marc Morandi, Municipal, Féchy  
M. Pierre-Alain Aigroz, Municipal, Vufflens-le-Château

Président

En 2015, La Municipalité était représentée par M. Pierre Siegwart au Conseil intercommunal.

Le commandement de cette grande organisation est assuré par le Lieutenant-Colonel Richard Blaser.

Le bataillon est composé de 687 incorporés, comprenant des porteurs de pager avec un délai d'intervention d'une heure et des astreints avec un délai d'intervention de six heures.

Notre participation financière s'est montée à CHF 14'472.50 (soit CHF 17.40 par habitant) et il n'y a pas d'événement particulier à signaler lié à des activités de la protection civile et concernant notre Commune en 2015.

## **67 Police du Commerce**

### Manifestations - Permis temporaires

Des autorisations de manifestations et des permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques ont été délivrés pour :

- L'after work, le match aux cartes et la soirée dansante à thème organisés les 22, 23 et 24 janvier 2015 par la Jeunesse Vufflens-Chigny
- La souper concert avec le Vufflens Jazz Band organisé par le chœur d'hommes « La Concorde » le 14 février 2015
- La vente de roses et thé organisée les 13, 14 et 15 mars 2015 par Action de Carême et Pain pour le prochain
- La course aux œufs et le repas sur réservation organisés par la Jeunesse Vufflens-Chigny le 5 avril 2015
- Les soirées annuelles du chœur d'hommes « La Concorde » les 22, 24, 25 et 26 avril 2015
- La 8<sup>ème</sup> édition de « Morges bouge » qui a transité par Vufflens-le-Château le 5 mai 2015
- Le spectacle Les Garluts organisé du 21 août au 9 septembre 2015 par la Jeunesse de Monnaz
- Le marché artisanal le 20 juin 2015
- La randonnée cycliste de la Côte organisée le 30 août 2015 par le Cyclophile Morgien
- La Vélosprint 2015 organisée le 6 septembre 2015 par Vélosprint Cossonay
- Le caveau des vendanges organisé les 23, 24, 25, 26 et 27 septembre 2015 par la Jeunesse Vufflens-Chigny
- La soirée à thème organisée le 28 novembre 2015 par la Jeunesse Vufflens-Chigny.

## **7 AFFAIRES SOCIALES**

### **71 Service social**

#### ARASMAC (y compris AJEMA)

L'ARASMAC, Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay, regroupe les 62 Communes du District de Morges.

Le réseau AJEMA est le réseau d'Accueil de Jour des Enfants de la région Morges-Aubonne. Le réseau propose trois types d'accueil, à savoir l'accueil collectif préscolaire (crèches), l'accueil collectif parascolaire (UAPE) et l'accueil en milieu familial (AMF). L'AJEMA est un but optionnel de l'ARASMAC auquel notre Commune a adhéré.



## Représentants des Communes du district au Conseil de Fondation

M. Jean-Daniel Allemann, Municipal, Apples  
M. Jean-Christophe de Mestral, Municipal, Aubonne  
Mme Anne-Chr. Ganshof, Syndique, Vufflens-le-Château  
Mme Sylvie Judas, Syndique, Gimel  
M. Jean-Jacques Mercier, Municipal, Vullierens  
Mme Sylvie Podio, Municipale, Morges  
Mme Carine Tinguely, Municipale, Saint-Prex

La Fondation de La Côte gère huit centres médico-sociaux (CMS), un centre de moyens auxiliaires avec un service Sécutel, un bureau de coordination des transports pour les personnes à mobilité réduite et l'Espace Prévention sur la région de La Côte.

Notre Commune est rattachée au CMS de Morges-Ouest.

## Aide et soins à domicile

La mission générale est d'aider les personnes dépendantes ou atteintes dans leur santé à rester dans leur lieu de vie. Pour ce faire, elle assure la fourniture de prestations pour promouvoir, maintenir ou restaurer leur santé, maximiser leur niveau d'autonomie, maintenir leur intégration sociale et faciliter l'appui de leur entourage.

Parmi les prestations : soins infirmiers, soins d'hygiène et de confort, ergothérapie, aide au ménage, repas à domicile, transports pour personnes à mobilité réduite.

Pour notre Commune, le montant s'est élevé à CHF 70'589.35.

## Espace Prévention Morges-Aubonne

Rattaché à la Fondation de La Côte, l'Espace Prévention de La Côte est un acteur régional du dispositif de prévention et de promotion de la santé du Canton de Vaud.

Les EP s'adressent à tous, de la petite enfance aux seniors. Des équipes de professionnels proposent des informations et des activités sur :

- L'amélioration de l'alimentation
- La promotion de l'activité physique
- La gestion du stress
- La santé des femmes
- La prévention dans la petite enfance
- La prévention des dépendances chez les jeunes

Lors des manifestations organisées par la société de Jeunesse Vufflens-Chigny en 2015, un travailleur social de proximité était présent pour dispenser des conseils.

Le montant pour notre Commune en 2015 s'est élevé à CHF 2'062.50.

## COUVALOUP 12

Couvaloup 12 est un Centre d'accueil, d'animation et de rencontre pour les jeunes de 12 à 18 ans à Morges.

Cette association est soutenue financièrement par la Commune de Morges et 30 Communes environnantes.

M. Pierre Siegwart œuvre comme vérificateur des comptes et fait partie du groupe de subventionnement intercommunal.

Notre participation financière s'est montée à CHF 3'217.50 en 2015.

## **72 Prévoyance sociale**

La participation prévisionnelle de notre Commune à la facture sociale pour l'année 2015 représente un montant de CHF 1'017'619.- qui couvre les subventions assurance maladie, le RI et la participation cantonale à l'assurance chômage, les subventions et aides aux personnes handicapées, les prestations pour famille et autres prestations sociales ainsi que les bourses d'étude et d'apprentissage.



Le décompte final 2015 nous parviendra dans le courant de l'année 2016 tandis que le décompte final 2014 a été très largement en notre faveur pour un montant de CHF 200'539.-.

## **8 SERVICES INDUSTRIELS**

### **81 Service des eaux**

#### **AVM**

La gestion de l'eau et la facturation de celle-ci aux particuliers sont assurées par l'AVM, Association intercommunale d'Alimentation en eau potable du Vallon de la Morges, pour les Communes de Bussy-Chardonney, Chigny, Echichens (partie village de Monnaz), Vaux-sur-Morges et Vufflens-le-Château.

#### **Comité de direction**

M. Vincent Denis, Syndic, Vaux-sur-Morges	Président
M. Pierre-Alain Aigroz, Municipal, Vufflens	Vice-président
M. Jean-Michel Duruz, Municipal, Monnaz-Echichens	Responsable réseau
M. Charles-Henri de Luze, Municipal, Chigny	Responsable juridique
Mme Juliette Reda, Municipale, Bussy-Chardonney	Membre

En 2015, la Municipalité a été représentée au Conseil intercommunal par MM. Philippe Henriod et Pierre Siegwart.

M. Pierre-Alain Aigroz, Municipal, est délégué au Conseil d'administration de la SAGEP (Société Anonyme de Gestion des Eaux du Penezy) dont l'AVM est actionnaire.

Toute l'eau fournie à notre population est exclusivement de l'eau de source avec cinq provenances de pompage dans notre région proche.

Le prix de l'eau est stable, la dernière adaptation du prix de l'eau date du 1er janvier 2005.

Le réseau est surveillé phoniquement par une entreprise spécialisée ainsi les fuites cachées sont repérées et réparées pour réduire au mieux les pertes sur le réseau. Les compteurs vétustes sont remplacés par étapes pour facturer la quantité effective de l'eau utilisée par les particuliers.

Des travaux avec forage dirigé ont permis de changer la conduite de Joulens entre Echichens et Vufflens, conduite qui passe sous le lit de la Morges. Les problèmes liés à la réalisation du forage n'ont pas eu d'influence sur le coût des travaux. Les travaux supplémentaires ont été pris en charge par l'entreprise spécialisée. Cette nouvelle conduite devrait être opérationnelle début 2016.

Une seule fuite est à signaler sur la commune de Vufflens-le-Château à la route du Village en 2015.

L'Association AVM a fêté au printemps 2015 ses 20 ans d'existence dans le nouveau refuge de Vaux-sur-Morges en présence des anciens de l'Association, des autorités communales ainsi que les personnes liées à l'Association par leur travail ou leur collaboration.

### **86 Energies renouvelables**

En 2015, 10 demandes de subventionnement pour un total de CHF 20'719.- ont été acceptées par la Municipalité dans le cadre du règlement communal sur le fonds communal pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Le versement du subside intervient quant à lui une fois les travaux réalisés, sur présentation des factures. Cela représente un montant de CHF 6'701.05.

Une demande de subventionnement a été refusée, les travaux ayant été effectués préalablement.

## **CONCLUSIONS**

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de vous prier, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

## LE CONSEIL GENERAL DE VUFFLENS-LE-CHÂTEAU

- vu le préavis N° 02/06/16 de la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des finances et de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

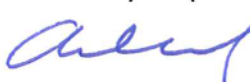
**d é c i d e**

**de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2015**

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 2 mai 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :



A.-C. Ganshof

La Secrétaire :



M. Treyvaud



Adopté par le Conseil général dans sa séance du 13 juin 2016

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président :

Ph. Stalder

Le Secrétaire :

A. Etchegaray